

4 Faits divers & Justice

Faits d'ailleurs

Une femme nue allongée sur l'autoroute bloque la circulation

Une femme nue s'est allongée au milieu d'une autoroute à Kiev, en Ukraine, et a bloqué la circulation. Puis, elle a tenté d'entrer dans l'une des voitures ralenties par le trafic. Comme elle n'y arrivait pas, elle s'est installée sur le toit de ladite automobile. Alertée par des automobilistes, la police s'est rendue sur les lieux, accompagnée par du personnel médical, et a pris en charge la mise en cause. Cette dernière a expliqué qu'elle cherchait l'amour.

Il étrangle son bébé puis lui colle les yeux et la bouche

A Odessa, au Texas (Etats-Unis), Johnnie Carter, un père de famille de 29 ans, n'a pas réussi à faire cesser les pleurs de sa fille âgée de 14 mois. Fou de rage, il a d'abord étranglé son bébé. Mais, comme l'enfant n'arrêtait pas de crier, il s'est saisi d'un tube de glue et il lui a collé les yeux et la bouche. La mère de la fillette a appelé la police et le papa a pris la fuite. Ce dernier a été interpellé à El Paso, une ville située à plusieurs centaines de kilomètres d'Odessa, où il s'était caché. La petite victime a été transportée à l'hôpital. Elle souffre de graves blessures.

Une mère de famille tuée de 10 coups de couteau devant son fils

Le drame s'est produit à Oyonnax (France). Un homme, âgé de 46 ans, s'est rendu au domicile de son épouse âgée de 38 ans avec qui il est en instance de séparation depuis plusieurs mois. Dès que sa femme a ouvert la porte vers 8 heures, il lui a porté une dizaine de coups de couteau. William, leur fils de 3 ans se trouvait au domicile familial au moment de l'agression. La victime a été transportée par hélicoptère à l'hôpital où elle a succombé à ses blessures. Son mari, recherché dans un premier temps, s'est présenté de lui-même au commissariat de police d'Oyonnax où il a été placé en garde à vue. Commerçante rue Bichat, Marie-Amélie Vaillat était propriétaire de la boutique de lingerie Nymphéa qu'elle avait reprise. Elle avait été primée en début d'année 2018 comme "meilleure vendeuse et meilleure boutique".

Rassemblés par JNE

Homicide dans la commune de Ntoum/Quartier Nkoltang
Un septuagénaire tué à coups de couteau

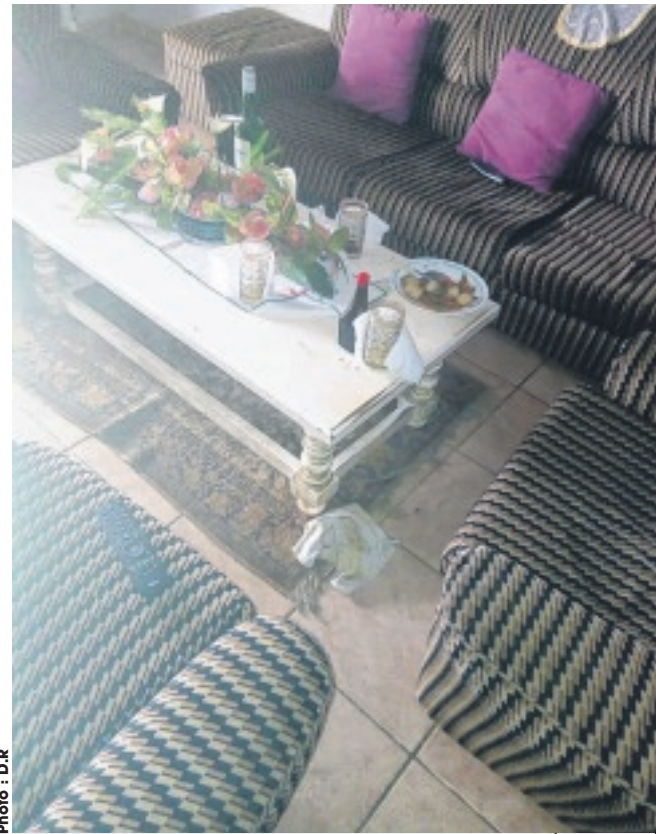
Styve Claude ONDO MINKO
Oyem/Gabon

BRANLE-BAS de combat à la brigade de gendarmerie de Nkoltang où les agents tentent d'éclaircir les circonstances d'une tragédie qui vient de se produire dans ce quartier du deuxième arrondissement de la commune de Ntoum. En effet, le corps sans vie d'un homme du troisième âge, gisant dans une mare de sang, a été découvert lundi dernier à son domicile. La dépouille a été identifiée comme étant celle d'Antoine Mbouity Safou un retraité de 71 ans. Sitôt informé, le Ministère public a immédiatement instruit les Officiers de police judiciaire (OPJ) de faire toute la lumière sur ce drame. Des premiers éléments de l'enquête, il résulte que le septuagénaire a été poignardé à deux reprises au niveau de l'abdomen. Une hémorragie massive liée à des blessures par arme blanche, serait, selon les conclusions du médecin-légiste dépêché sur les lieux pour examiner le corps du défunt, la cause de son décès. Les faits se sont produits dans la nuit du dimanche 30 septembre croit savoir le praticien. Le corps sans vie du vieil homme a été découvert dans sa cuisine, allongé sur le dos. Une source autorisée révèle que les pandores de Nkoltang, dépêchés sur le lieu de la découverte macabre pour procéder au constat d'usage et effectuer des prélèvements, ont trouvé un couteau de cuisine au sol, à l'extérieur de la maison. Les enquêteurs pen-



Le corps sans vie d'Antoine Mbouity Safou a été découvert dans sa cuisine, allongé sur le dos.

Photo : D.R



Les restes de nourriture et de boisson retrouvés dans la salle de séjour de la victime.

Photo : D.R

sent qu'il pourrait s'agir de l'arme du crime. **INDICES** • « D'autres éléments à la portée des enquêteurs attestent aussi que le retraité a reçu des gens chez lui, avec lesquels il a mangé et bu. A en juger par les restes de nourriture et de boisson retrouvés sur la tablette de la salle de séjour », renseigne une source proche de la direction des investigations de la brigade de gendarmerie de Nkoltang. Le même informateur confie, toutefois, que ces indices ne permettent pas, pour l'instant, de se faire une idée précise des identités des convives du vieil homme le jour du drame. Et d'ajouter que l'analyse des éléments intéressants de l'enquête, retrouvés sur la scène de crime, se poursuivent,

d'autant que les personnes avec lesquelles Antoine Mbouity Safou dînait la nuit de sa mort, pourraient être les premiers suspects. Quelles sont les dernières personnes avec qui le vieil Mbouity Safou a été

aperçu dimanche dernier en début de soirée ? Le retraité venait-il de percevoir sa pension, d'où l'organisation de ce repas à son domicile ? Ses assassins l'auraient-ils alors tué, afin de s'emparer de son argent ? Pourrait-il s'agir

d'un acte isolé posé par un ou des individu (s), après que l'hôte a pris congé de ses invités ? Autant de questions que les limiers devront prendre en compte pour avancer dans leur enquête. Affaire à suivre.



Photo : D.R

Ce couteau pourrait bien être l'arme du crime.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

C.J. [Signature]

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant Paiement des Pensions du mois d'Octobre 2018 pour les retraités précédemment domiciliés à PostBank et à la Banque Gabonaise de Développement)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe l'ensemble de ses retraités, autrefois payés par le biais de la PostBank et de la Banque Gabonaise de Développement (BGD), que les pensions du mois de Septembre 2018, seront payées le 05, 08 et 09 Octobre 2018 de 7h 30 à 15h 30, ainsi qu'il suit:

- **Province de l'Estuaire**
 - ▶ Ceux dont les montants sont inférieurs à 100 000 FCFA seront payés en espèces à la Direction Régionale de BIKELE, à l'Agence d'Akanda et à l'Agence d'Owendo.
 - ▶ Les autres retraités dont les montants sont supérieurs ou égaux à 100 000 FCFA devront se rendre au Centre des Paiements (Siège social).
- **Intérieur du pays**

Le paiement s'effectuera dans les différentes représentations (Agences et Directions Régionales).

A cet effet, les pensionnés se présenteront aux lieux sus indiqués munis de :

- une carte d'assurée biométrique, une pièce d'identité originale et photocopie en cours de validité, (Carte Nationale d'Identité (CNI), Passeport, Carte de séjour
- un ancien bulletin de paiement.

Par ailleurs, pour une meilleure gestion des paiements, la CNSS invite ses pensionnés à produire un relevé d'identité bancaire (RIB) dans un délai de 1 mois, à compter du 05 Octobre 2018.

NB : Tout récépissé d'une CNI sans photo ne sera accepté.

Fait à Libreville le 20 Septembre 2018

Le Directeur Général
[Signature]
Dr Nicole ASSÈLE

1432
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 54 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : cassinstitutiondesecuritesocialegabon-officiel